

commerçant : il achète ou il élève des animaux, et il cultive des plantes de toutes espèces pour les vendre et en retirer certains bénéfices ; il a une mise de fonds quelconque ; il faut bien qu'il sache si le genre de travail qu'il a choisi est ou non avantageux.

Le but de la comptabilité est donc non seulement de présenter au cultivateur, à tout moment, la situation de ses affaires, mais encore de lui faire connaître quelles sont les branches de l'agriculture sur lesquelles il doit agir avec le plus de chance de succès. Sans comptabilité, on travaille aveuglément, et souvent on donne tout son temps et tous ses soins à la culture d'une plante que l'on croit très-productive et qui en réalité ne produit rien, tandis que l'on oublie ou que l'on néglige la culture d'une autre plante dont on craint de ne retirer aucun fruit et qui pourtant procurerait un beau bénéfice.

L'utilité de renseignements exacts se fait surtout sentir en agriculture, plus que partout ailleurs, à l'homme désireux de marcher sûrement et avec avantage dans les sentiers agricoles. Quelques explications, quelques notes, quelques chiffres jetés tous les soirs, ou peu de temps, sur le papier, au coin du feu, sont d'une importance qui ne laisse aucun doute.

Quelle que soit la méthode de comptabilité que l'on accepte, elle est bonne si elle remplit le but qu'on s'est proposé. Bien qu'une méthode puisse avoir, à cause de son exactitude et de ses moyens pratiques, des avantages réels sur une autre, nous n'osons dire pas moins que la comptabilité doit être pour tout agriculteur comme un serviteur fidèle et soumis dont on a droit d'exiger tous les services dont on a besoin sans qu'il vous les refuse, peu importe la manière qu'il emploie pour vous rendre ses services.

Si un cultivateur soucieux de voir ses travaux fructifier ne veut pas se donner la peine d'étudier une méthode quelconque de tenue de livres qu'il trouverait peut-être ennuyeuse pour lui, il peut du moins établir lui-même, pour son usage particulier, des comptes dont il tirera les meilleures leçons. N'aurait-il qu'un seul et unique livre sur lequel il écrirait pêle-mêle tous ses calculs et toutes ses observations, pour y retrouver au besoin un fait utile et indispensable, pour connaître un prix de revient ou un autre renseignement, nous conseillons de ne pas rester sans cet auxiliaire, plus utile qu'on ne pense ; plus encore, nous conseillons encore de tenir bien compte des achats qui se font en été par l'échange de beurre ou d'œufs que l'on porte chez le marchand, plusieurs fois dans le mois ; que l'on tienne compte des achats à crédit faits par différents employés ou même les membres de la famille, afin que l'on sache où l'on en est avec le marchand et que l'on puisse limiter ses achats au revenu probable que l'on pourrait retirer par la récolte de l'automne. Combien de cultivateurs, lorsque les marchands leur présentent un état de compte à l'automne, n'en peuvent payer qu'une bien faible partie, et, par cette raison, ont à payer tous les ans des intérêts qui augmentent d'une année à l'autre. En tenant compte des achats au crédit, le cultivateur se tiendrait sur ses gardes et empêcherait dans la famille d'acheter dans le cours de l'année pour plus qu'il lui serait possible de payer à l'automne. Si le chef de famille n'est pas capable de tenir ses comptes, qu'il charge le plus capable de ses enfants à faire cette besogne ; ce sera pour l'enfant une pratique qui pourrait plus tard lui être profitable.

REVUE DE LA SEMAINE

La lecture dans toutes les églises de l'Archidiocèse de

Québec d'un mandement de Mgr. l'Archevêque de Québec, promulguant le dernier Bref de notre Saint-Père le Pape Pie IX, à l'occasion du libéralisme-catholique, a fait dire à un de nos confrères de Québec, " qu'il était regrettable qu'une si faible poignée de libéraux-catholiques ait produit de si grandes alarmes et qu'il ait fallu l'intervention de Rome pour dissiper la panique et ramener les choses à leurs justes proportions. "

Il est regrettable que de pareils écarts soient sortis de la plume d'un écrivain catholique, au moment même où nos vénérables prélats font tous leurs efforts pour détruire ce germe du libéralisme qui semble prendre racine dans notre pays. Comme Pie IX, nos vénérables prélats ont eu horreur cette école dont les tendances tiennent à rien moins qu'à détruire l'autorité de l'Eglise.

Que l'on se souvienne de ces paroles prononcées par Pie IX, en 1871 : " Ce que je crains, disait alors le Saint-Père, ce ne sont pas tous ces misérables de la Commune de Paris. Ce que je crains, c'est cette malheureuse politique, ce libéralisme catholique, qui est un véritable fléau. "

Pourquoi le libéralisme catholique est-il le grand fléau de l'époque ? " C'est, comme le dit un écrivain catholique, M. l'abbé Desbons, parce que ce mal est le plus contagieux. Une doctrine fautive est mieux connue et mieux jugée par ses effets corrosifs que par sa perversité intrinsèque. Les maladies contagieuses sont plus funestes, bien qu'elles ne soient pas toujours les plus graves : un mal isolé ne nuit qu'à celui qui l'éprouve et la masse ne s'en ressent pas. "

" Le libéralisme radical, impie, ennemi déclaré de Dieu, de l'Eglise et de la société, est un bien grand mal sans doute, mais limité ; l'exagération de ses principes l'empêche de devenir populaire et véritablement contagieux ; il n'a de puissance que par l'aide du petit nombre. Si la théorie révolutionnaire n'avait pour défenseurs que des libres-penseurs et des athées, elle n'irait pas loin ; jamais elle ne fut surtout parvenue à ce degré d'influence et de popularité que nous lui voyons de nos jours dans tous les pays. "

" Un chrétien plus que le libéralisme qui croit et le libéralisme qui ne croit pas a plus à redouter celui qui porte les livrés du catholicisme que l'autre qui affiche ouvertement l'impie. Ce que le libéralisme athée ne saurait faire, voilà des années que le libéralisme honnête et modéré l'a accompli. "

C'est le libéralisme prétendu catholique qui est le plus utile et le plus puissant auxiliaire à la Révolution ; c'est lui seul qui a pu changer les habitudes et les mœurs de nos populations, qui leur a infiltré peu à peu et à dose modérée le goût de l'indépendance, la suspicion de l'autorité religieuse, le mépris du droit et de la loi, et est ensemble de tendances qui tient parmi nous les caractères, le respect au clergé, les croyances et le patriotisme. Tout en laissant au peuple son *Credo*, il amoindrit l'autorité de ceux qui le lui enseignent ; en lui exagérant ses droits, il lui fait oublier ses devoirs ; en lui parlant de liberté, il le pousse à la licence. Le poison (véritable serpent) est trop subtil pour être aperçu, trop patiemment et trop honnêtement administré pour ne pas produire des effets lents sans doute, mais décisifs.

On prêche la conciliation et l'union entre tous les canadiens-français et catholiques : cette conciliation ne peut pas flatter entre la vérité et l'erreur, entre le juste et l'injuste. Si nous voulons être unis dans la conservation de nos droits les plus chers, nuls autres que nos évêques et notre cler-